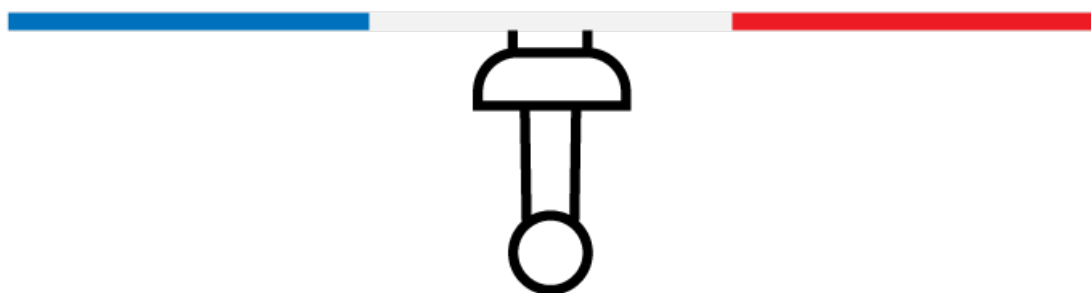


LA BAROUDEUSE
UNPAVED RACE



REGLEMENT

LA BAROUDEUSE UNPAVED RACE 2020

DATE du 22/08 au 30/08/2020

CE REGLEMENT EST REDIGE PAR

l'association organisatrice Azur Tri - Athlé,

QUI CONCERNE

les participants inscrits à La Baroudeuse UNPAVED RACE 2020 qui ont rempli et signé le bulletin d'inscription.

AINSI QUE

tout le staff encadrant, bénévoles.

DIRECTEUR DE COURSE contact : Cédric AMAND, 3 Rue Centrale, 06440 Peille, 0627879055, cedric.amand@hotmail.fr

EQUIPE ORGANISATRICE : Coralie Rospert

Les bénévoles : à déterminer

CE REGLEMENT PEUT EVOLUER ET S'ADAPTER JUSQU AU JOUR DE L'EPREUVE C EST A DIRE JUSQU AU 22 aout 2020.

DEFINITION DE L'EPREUVE :

La Baroudeuse UNPAVED RACE 2020 - 4ème édition est une course cycliste ultra longue distance qui est assimilée à une aventure bikepacking où il sera établi un classement. L'épreuve se déroulera à 80% sur des pistes carrossables, pistes gravier, chemins en nature et 20% sur routes secondaires en totale autonomie, sans assistance, en basses, moyennes et hautes montagnes. Cette épreuve traverse parmi les plus beaux paysages d'Europe.

Malgré que cette épreuve soit annoncée comme une course, nous avons fait en sorte d'avoir des délais très larges afin que chacun puisse avoir le temps de terminer son parcours. Ca reste une aventure où nous souhaitons que chacun y trouve son plaisir et soit finisher à sa manière. Le principal pour nous, organisateurs et pratiquants, c'est que vous restiez visibles au tracking et que vous terminiez heureux de votre parcours.

Trois parcours sont proposés :

- **Augustus RACE 1000K : Départ officiel le dimanche 22 aout 2020 à 6h.**

Départ & arrivée en France à proximité de Nice (Peille village)

1000K – 25000D+ – Trace GPX fourni – 6 checkpoints – 80% sur pistes & 20% sur routes secondaires

Cette course ultra distance vous offre un parcours d'une beauté exceptionnelle à travers des Parcs grandioses sur des pistes d'une diversité incroyable. Vous traverserez les Gorges du Verdon dans son intégralité pour atteindre le Lac de Sainte Croix. La boucle se poursuivra vers le Lac de Serre Ponçon et ses Ecrins qui vous transporteront tout au long de rivières et cours d'eau majestueux. Il faudra ensuite vous diriger vers le Parc du Mercantour par le Tunnel du Parpaillon et par la suite la Cime la plus haute d'Europe : la Bonette ! Le finish dantesque entre France et Italie vous permettra de rouler sur les nuages à plus de 2000m d'altitude sur presque 100K.

- **Quintus RACE 650K : Départ officiel le mercredi 26 aout 2020 à 6h.**

Départ & arrivée en France à proximité de Nice (Peille village)

650K – 18000D+ – Trace GPX fourni – 4 checkpoints – 80% sur pistes & 20% sur routes secondaires

Cette course ultra distance vous permettra de vivre une aventure complètement immergé dans la nature. C'est un condensé de richesses naturelles qui vont défiler tout au long des 650K. Vous traverserez le parc du Verdon jusqu'au Lac de Sainte croix pour ensuite pédaler au coeur des lavandes du plateau de Valensole. C'est ensuite vers le Nord que vous vous dirigerez pour rallier le Parc des Ecrins et le Lac de Serre Ponçon. Un finish de toute beauté vous attend en plein coeur du Parc du Mercantour et de l'Italie avec le tunnel du Parpaillon et le Col de la Bonnette. Vers l'Italie c'est le Piémont à la Ligurie qui vous émerveilleront jusqu'à la ligne d'arrivée.

- **Maximus RACE 317K : Départ officiel le vendredi 28 aout 2020 à 5h.**

Départ & arrivée en France à proximité de Nice (Peille village)

317K – 8500D+ – Trace GPX fourni – 3 checkpoints – 80% sur pistes & 20% sur routes secondaires

Une opportunité vous est offerte ici de participer à une aventure courte et intense. Ne vous fiez pas au faible kilométrage. Le record de cette épreuve est de 24h ! Les derniers finishers ont mis 67h. C'est un parcours qui vous transportera au coeur d'une nature en haute altitude sur des pistes totalement magiques entre France et Italie. Le point fort de ce parcours est de vous permettre de vivre une réelle aventure en moins de 3 jours et de déconnecter totalement. Vous pouvez aussi découvrir le Bikepacking sur cette distance.

Les coureurs partiront et arriveront du village de Peille.

Le vélo MTB 29" ou 27,5" est la meilleure machine pour participer à la Baroudeuse UNPAVED. Associée à une fourche suspendue ou rigide, c'est ensuite un choix personnel de confort. Vous pouvez participer avec un vélo Gravel mais plus l'épreuve sera longue et plus votre physique sera mis à rude épreuve au fil des heures et des jours de selle.

Dans tous les cas, privilégiez le confort et pensez à partir avec un braquet adapté prévu pour la montagne, les chemins et en tenant compte de votre vélo chargé.

En monoplateau, le maximum à monter pour les très bons cyclistes est un 34 (plateau) x 42 (cassette arrière).

Vous devrez suivre une trace GPS fournie par l'organisation sur les 3 parcours.

DUREE DE L'EPREUVE & DISTINCTIONS ASSOCIEES :

Vous serez tous finisher Baroudeur si vous parvenez à boucler les traces GPS.

- Pour décrocher votre Rudius sur la Augustus RACE 1000K, vous avez 7 jours et 13h maximum pour y parvenir (181h). Vous serez gratifié :

1er au scratch : Baroudeur d'Or

2ème au scratch : Baroudeur d'argent

3ème au scratch : Baroudeur de bronze

Finisher pour tous les autres Gladiateurs qui seront dans les délais.

- Pour décrocher votre Rudius sur la Quintus RACE 650km, vous avez 109h maximum pour y parvenir. Vous serez gratifié :

1er au scratch : Baroudeur d'Or

2ème au scratch : Baroudeur d'argent

3ème au scratch : Baroudeur de bronze

Finisher pour tous les autres Gladiateurs qui seront dans les délais.

- Pour décrocher votre Rudius sur la Maximus RACE 317km, vous avez 62h maximum pour y parvenir. Vous serez gratifié :
 - 1er au scratch : Baroudeur d'Or
 - 2ème au scratch : Baroudeur d'argent
 - 3ème au scratch : Baroudeur de bronze
 - Finisher libre pour tous les autres Gladiateurs qui seront dans les délais sous les 62h.

Les classements seront établis à l'arrivée. Tous les finishers dans les temps cités ci-dessus seront récompensés d'une épée de bois, un Rudius gravé du chrono officiel et de la distinction de leur parcours. Les gratifications sont à prendre comme un jeu afin de vous challenger et ainsi remporter votre Rudius. Les finishers qui termineront après les délais annoncés seront considérés finisher mais ne remporteront pas le fameux Rudius.

Néanmoins il est important de noter que vous avez le temps de boucler le parcours à condition d'être visible sur le live tracking. Ce n'est pas une compétition pour tout le monde !

ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET HORAIRES :

Augustus RACE 1000K

- samedi 22 aout à 17h : accueil des participants à Peille village.
18h30 : briefing au village de Peille.
- dimanche 23 aout à 6h : départ de la Augustus race 1000K.

Quintus RACE 650K

- mardi 25 aout à 17h : accueil des participants à Peille village.
18h30 : briefing au village de Peille.
- mercredi 26 aout à 6h : départ de la Quintus race 650K.

Maximus RACE 317K

- jeudi 27 aout à 17h : accueil des participants à Peille village.
18h30 : briefing au village de Peille.
- vendredi 28 aout à 5h : départ de la Maximus race 317K
- possibilité de partir le jeudi soir à 21h sous réserve de nous en faire la demande et qu'on s'organise.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS :

Accueil des arrivées des épreuves du 27 au 30 aout à Peille village.

BON A SAVOIR :

1/ Pour ne pas partir stressé ou avoir de mauvaises surprises, vérifiez les parcours et vos GPS plusieurs jours **avant** le départ !

2/ Les personnes équipées d'un GPS etrex doivent s'assurer qu'ils ont l'intégralité de la trace. Il y a souvent des bugs à cause des fichiers trop lourds sur ces types de GPS. A vous à retravailler la trace qu'on vous envoie et à la raccourcir si nécessaire. Pour les etrex, la trace ne doit généralement pas dépasser 80K.

INSCRIPTION & TARIFS :

185€ pour la Augustus RACE 1000K

225€ en optant pour l'assurance annulation et remboursement. Votre inscription 100% remboursée jusqu'au jour de l'épreuve si vous n'avez pas pu prendre le départ.

145€ pour la Quintus RACE 650K

185€ en optant pour l'assurance annulation et remboursement. Votre inscription 100% remboursée jusqu'au jour de l'épreuve si vous n'avez pas pu prendre le départ.

115€ pour la Maximus RACE 317K

155€ en optant pour l'assurance annulation et remboursement. Votre inscription 100% remboursée jusqu'au jour de l'épreuve si vous n'avez pas pu prendre le départ.

Attention, à partir du 1er février les tarifs sont majorés de 20%.

Note importante : Un chèque de caution d'un montant de 300€ est demandé à chaque participant à l'ordre de "VDS RACING" en cas de perte, vol ou détérioration des trackers qui seront mis à votre disposition.

PACK MEDIA SUIVI REPORTAGE

Vous-même (rider participant) ou votre équipe Média pouvez rendre public votre aventure en partageant des photos et vidéos sur les réseaux sociaux.

Entière gratuité Média si :

Les prises de photos et vidéos qui seront relayées sur les réseaux sociaux et dans la presse avant, pendant et après l'évènement concernent uniquement l'athlète. Seul l'athlète pourra être tagué et nommé grâce aux »@« et »#«. Il sera totalement exclu de taguer des Marques qui pourraient être assimilées à de la publicité commerciale.

Si vous ne respectez pas cette règle, l'athlète sera redevable du coût média qui le concerne ou alors il sera mis hors course et ne sera pas considéré finisher et donc non classé. Nous veillerons au respect de cette règle, une équipe sociale média y sera consacrée.

Achat d'un Pack Média si :

Vous représentez une ou plusieurs Marques pendant **La Baroudeuse Bikepacking Race**. Toutes les prises de photos et vidéos qu'elles soient relayées sur les réseaux sociaux pendant et après l'évènement par des tagues »@« et »#«, ou qu'elles fassent parties d'un cumul de banque d'images afin de permettre la réalisation d'un montage de film publicitaire par la suite ou autre sera considéré comme de la Publicité Commerciale. Si une équipe Média souhaite vous suivre afin de vous valoriser ainsi qu'une ou plusieurs Marque(s) au travers de l'évènement via les réseaux sociaux, montage de film ou tout autre retour publicitaire presse, nous vous invitons à acheter un Pack Média lors de votre inscription.

Si vous ne respectez pas cette règle, l'athlète sera redevable du coût média qui le concerne ou il sera mis hors course et ne sera pas considéré finisher et donc non classé. Nous veillerons au respect de cette règle, une équipe sociale média y sera consacrée.

- > coût pack média pour **une marque (un sponsor) : 60€**
- > coût pack média pour **deux marques (deux sponsors) : 110€**
- > coût pack média pour **trois marques (trois sponsors) : 150€**
- > coût pack média pour **quatre marques et plus (quatre sponsors et +): 200€**

RESPECT DU CODE DE LA ROUTE ET REGLES DE SECURITE :

Vous vous engagez à respecter le code de la route sur l'ensemble de votre parcours. C'est une obligation d'être visible la nuit grâce à un gilet jaune réfléchissant + lumière avant blanche + lumière arrière rouge. Tout ce système doit vous permettre de voir et d'être vu.

LE CYCLISTE PARTICIPANT ET CE DANS LE BUT DE POUVOIR PRENDRE LE DEPART S ENGAGE A :

- respecter le règlement de l'épreuve et s'y soumettre dès lors qu'il s'est inscrit et a rempli toutes les modalités d'inscription. Cela est aussi valable dès le départ de l'épreuve à PEILLE et jusqu'à l'arrivée.
- avoir au moins 18 ans à la date de l'épreuve.
- fournir son attestation d'assurance en Responsabilité Civile.
- fournir son Certificat Médical spécifique pour participer à La Baroudeuse. (confert CM en bas de page pré-rempli)
- être équipé d'un GPS.
- être équipé d'un gilet jaune réfléchissant.
- être équipé d'un sifflet.
- être équipé d'une ou plusieurs lampes.
- être équipé d'une couverture de survie.
- être équipé d'une trousse de premiers secours.
- être équipé d'une veste imperméable étanche.
- être équipé de vêtements chauds destinés à la haute montagne.
- porter son casque de cyclisme pendant toute la durée de l'épreuve.
- ce que toutes les déclarations apposées sur le bulletin d'inscription ou tout autre document soient vrais et exacts. Le Cycliste reconnaît et assume la responsabilité en sachant que l'association a compté sur la véracité de ces déclarations en lui attribuant une place à l'Épreuve.
- se déclarer être en bonne santé et ne connaître aucune contre-indication physique ou mentale justifiant qu'il/elle ne pourrait pas s'engager et participer à La Baroudeuse UNPAVED RACE 2020.
- être présent au briefing de l'épreuve.
- ce qu'on vérifie tout le matériel obligatoire lors du retrait du dossard et briefing : à ce propos, si vous n'êtes pas en possession de l'intégralité du matériel obligatoire, l'organisation ne vous laissera pas prendre le départ.
- être à l'heure fixée par l'organisation pour le départ de son épreuve.
- suivre la trace GPX et valider les checkpoints par photo selfie.
- être entièrement responsable de son choix de parcours s'il devait sortir de la trace prévue par l'organisation.
- assumer toutes les dépenses, frais, charges liées à l'organisation que ce soit avant, pendant ou après celle-ci.
- respecter et se conformer immédiatement à toutes les instructions, les directives et les règlements donnés par ou au nom de l'association concernant l'organisation, la gestion, la sécurité et l'image de l'Épreuve à tout moment que ce soit.
- comprendre l'obligation de souscrire à une assurance à ses propres frais afin de participer à l'épreuve et plus particulièrement pour couvrir pendant toute la durée de l'épreuve les éventuels besoins en secours ou en aide dans tous les pays susceptibles d'être traversés pendant l'épreuve. Il/Elle doit s'assurer que la/les police(s) d'assurance souscrite(s) couvre(nt) à une hauteur suffisante tous les éventuels risques de leur participation à l'épreuve et notamment en termes de maladie, d'accident-décès, et est tenu(e) d'apporter une attestation, à cet effet, à la connaissance de la direction de l'Épreuve au moins la veille du départ de l'épreuve.
- à être le seul responsable de l'état de son vélo, de son adaptation à l'aventure et aux rigueurs d'une telle épreuve, ainsi que tout autre équipement ou matériel que le Cycliste souhaite utiliser sur son vélo. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable en cas de casse, perte ou vol.

- devoir renoncer à tout propos diffamatoire et dérogatoire ou à participer aux événements qui, par leur nature, peuvent porter préjudice à la réputation, l'image ou la bonne volonté de l'association, l'épreuve ou tout partenaire commercial de l'Épreuve.
- donner son droit à l'image.
- se tenir informé des recommandations qui peuvent lui être faites sur le site internet de l'épreuve www.labaroudeuse.fr , sur la page Facebook de l'évènement, par mail ou par texto.

L'ASSOCIATION ORGANISATRICE S'ENGAGE A

- à faire respecter le dit règlement de l'épreuve qui peut évoluer jusqu'au 22 aout 2020.
- à informer tous les participants de l'évolution du règlement s'il devait en être le cas.
- vous donner accès à trois parcours uniques.
- vous offrir la casquette officielle de l'évènement.
- vous offrir une bouteille de 33cl de bière Gladius de la Brasserie Artisanale de Peille.
- vous offrir un ticket repas pour la soupe au Pistou, fête du village samedi 13/07 au soir.
- vous offrir une musette ravitaillement personnalisée.
- vous offrir le précieux Rudius pour les finishers (épée de bois), qui sera gravé et personnalisé.
- Vous offrir la possibilité de dormir sur place à La Turbie la veille de votre départ. (sous réserve que vous soyez équipé matelas + sac de couchage).
- Vous assurer un service de douche à Peille.
- vous permettre un suivi de géolocalisation et tracker en ligne via une société de haute qualité. Toute votre famille pourra vous suivre.
- vous faire apparaître dans la page "finisher 2020" sur le site officiel lorsque les classements seront édités.
- vous faire bénéficier d'une réduction de 40% sur la tenue officielle LA BAROUDEUSE COMMUNITY 2020.

QUELQUES REGLES DE SECURITE EN MONTAGNE :

Il est impératif et obligatoire pour participer à LA BAROUDEUSE UNPAVED RACE 2020 de partir avec des vêtements chauds dans ses bagages (haut et bas du corps). NE SOUS-ESTIMEZ JAMAIS LA MONTAGNE, VOUS ENGAGEZ VOTRE VIE SI VOUS N ETES PAS EQUIPES.

Règle 1 : être équipé chaudement et étanche haut et bas du corps.

Règle 2 : toujours avoir à boire et à manger sur soi.

Règle 3 : avoir une trousse de premier secours.

Règle 4 : un téléphone chargé avec batterie externe.

Règle 5 : avoir une couverture de survie.

Règle 6 : avoir un couteau multifonctions.

Règle 7 : avoir de quoi allumer un feu. (minimum allumettes et/ou briquet)

Règle 8 : avoir une lampe portable.

Règle 9 : si vous êtes pris dans un orage :

- vous essayez de vous abriter dans une habitation, une voiture ou sous quelque chose de solide qui n'attire pas la foudre et qui surtout ne risque pas de s'effondrer !

- vous évitez les structures métalliques ou antennes qui vont attirer la foudre.

- vous pouvez vous mettre en boule, les pieds isolés du sol afin de ne pas attirer la foudre et de ne pas être sur un sol conducteur.

- l'idéal est de redescendre si vous en avez la possibilité en attendant que l'orage passe.

Évitez les points hauts et culminants.

- éloignez-vous de votre vélo.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

Il va de soi que vous ne devez rien jeter sur votre passage. Aucun emballage quel qu'il soit ne doit être jeté intentionnellement ou malencontreusement. Nous comptons sur vous pour laisser une trace vierge de votre passage.

LES CHECKPOINTS :

Les checkpoints (CP) sont situés au sommet de certains cols ou dans des villages typiques que vous traverserez : il faudra y effectuer une photo de type selfie et nous l'envoyer par SMS.

LES CHECKPOINTS DE LA BAROUDEUSE AUGUSTUS 1000K :

Départ : Peille km0
Checkpoint 1 : Moustier Ste Marie (France) km225
Checkpoint 2 : Savigne le Lac (France) km472
Checkpoint 3 : Col de la Bonette (France) km562
Checkpoint 4 : Col de Turini (France) km691
Checkpoint 5 : Casterino (France) km741
Checkpoint 6 : Pigne village (Italie) km908
Arrivée : Peille km1000

LES CHECKPOINTS DE LA BAROUDEUSE QUINTUS 650K :

Départ : Peille km0
Checkpoint 1 : Moustier Ste Marie (France) km225
Checkpoint 2 : Savigne le Lac (France) km388
Checkpoint 3 : Col de la Bonette (France) km477
Checkpoint 4 : Col de Turini (France) km607
Arrivée : Peille km650

LES CHECKPOINTS DE LA BAROUDEUSE MAXIMUX 317K :

Départ : Peille km0
Checkpoint 1 : Col de Turini (France) km50
Checkpoint 2 : Casterino (France) km100
Checkpoint 3 : Pigne village (Italie) km208
Arrivée : Peille km317

IMPORTANT : il est strictement interdit de quitter la trace pour avoir être classé et avoir son Brevet validé. Si vous devez pour une raison valable quitter la trace, c'est autorisé mais vous devrez reprendre votre parcours où vous l'avez laissé ou une pénalité s'appliquera.

SUIVI GPS EN LIVE GRACE A UNE SOCIETE PROFESSIONNELLE SPECIALISEE :

L'organisation ainsi que vos proches pourront vous suivre en live grâce à un capteur GPS qui nous permettra de vous géolocaliser. Vous serez équipé d'un boîtier capteur qui sera actif tout le long de votre aventure. Nous serons où vous vous trouverez et votre emplacement sera répertorié et enregistré sur une carte. Cela assure également la sécurité pour l'ensemble des aventuriers cyclistes.

AUTONOMIE ET SANS ASSISTANCE EXTERIEUR CA VEUT DIRE QUOI ?

- gestion totale de votre alimentation et boisson
- aucun ravitaillement sur le bord de route grâce à la famille, amis ou autre. Aucun véhicule d'assistance ne doit vous suivre.
- vous pouvez stopper dans les commerces, restaurants, hôtels pour vous ravitailler
- rien ne doit être organisé avec l'aide de votre entourage
- vous devez être autonome en cas de problème mécanique (crevaisons, bris de chaîne, chute)
- vous devez gérer votre trace GPS
- vous devez gérer votre sécurité, votre sommeil

SI ABANDON :

Vous devrez vous signaler auprès de l'organisation et prévenir de votre abandon. Vous devrez rentrer par vos propres moyens et l'organisation ne met aucun véhicule à votre disposition pour vous rapatrier. Vous êtes et restez autonome. Pensez simplement à nous retourner le tracker !

PENALITES :

Si une infraction au règlement, au parcours, à l'éthique, à la sécurité est constatée durant l'épreuve, l'organisation se réserve le droit de vous dresser une pénalité sur votre brevet final ou de vous exclure.

LES NUMEROS DE SECOURS A AVOIR SUR VOUS :

France - numéro des pompiers : 18

Europe - numéro d'appels d'urgence : 112

Italie - numéro des secours : 118

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT :

1/ Les personnes ayant souscrits à l'assurance annulation seront remboursées en totalité si elles n'ont pas pu prendre le départ de l'épreuve.

2/ Pour les personnes n'ayant pas souscrits à l'assurance, et pour être prise en compte et acceptée, votre demande de remboursement doit être faite avant le 10 mai 2020 et justifiée par une impossibilité médicale sous forme de certificat médical qui prouve votre impossibilité à participer à l'aventure.

Passé la date du 10 mai 2020, aucun remboursement ne sera possible. Si l'évènement devait être annulé pour des raisons météo extrêmes ou autre, si vous ne pouvez assurer votre participation pour n'importe quelle raison, aucun remboursement ne sera possible.

RECONNAISSANCE DU RISQUE DE L'ÉPREUVE :

Le Cycliste reconnaît que l'Épreuve est potentiellement dangereuse et comprend la traversée de certaines parties du territoire, du Mercantour, du Verdon, parc des Ecrins, du Queyras, du Piémont, de la Ligurie et des Alpes qui sont caractérisées comme étant des zones hautement dangereuses. De plus, le Cycliste est parfaitement conscient et reconnaît que tous les sports de cyclisme et bien évidemment sa participation à l'Épreuve comprennent un risque sérieux pour lui-même et sa santé, incluant sans s'y limiter, les risques d'accident, de graves blessures, qui

peuvent provoquer la mort, des fractures, des blessures crâniennes, des traumatismes, douleurs, fatigue, déshydratations, la souffrance et le dommage de son matériel. Le Cycliste reconnaît et assume pleinement la responsabilité de contrôler et d'entretenir la totalité de son matériel pendant toute la durée de l'Épreuve et que ce dernier soit en état pour une utilisation en toute sécurité.

Compte tenu de ces faits, le Cycliste assume tous les risques de perte, dommage, blessure, ou de mort qu'il peut subir et participera, à son propre péril, à l'Épreuve conformément à ce règlement.

L'association, ses représentants ou l'organisateur de La Baroudeuse UNPAVED RACE 2020 ne seront pas responsables à l'égard du Cycliste pour sa mort, ses dommages corporels ou les dommages quels que soient leur nature sur son matériel dû à sa participation à l'Épreuve ou autrement.

Dans aucune circonstance, l'association ne sera tenue responsable de la moindre perte directe, indirecte, réelle ou alléguée ou de perte en conséquence qu'elle soit l'origine, subie par le Cycliste. Le Cycliste sera redevable à l'association et assumera la responsabilité pour ses propres actes de négligence ou d'omission qui peuvent provoquer la mort, des blessures corporelles à une tierce personne ou des dommages matériels.

Le Cycliste s'engage à indemniser l'association et la décharge de tous frais et dépenses, actions en justice, procédures et réclamations provoquées par le non-respect des engagements aux présentes ou provoqués par les actes ou omissions du Cycliste.

Le Cycliste doit souscrire pour lui-même une assurance décès, accident et de santé. Un exemplaire de la/les police(s) d'assurance doit/doivent être fourni à l'organisateur.

GENERAL & RAPPEL

La Baroudeuse UNPAVED RACE 2020 sera la quatrième édition, c'est une course d'ultra cyclisme en autosuffisance où un brevet sera délivré pour les finishers et un classement sera établi. C'est une épreuve bikepacking et comme toute épreuve de ce type, vous savez que vous serez autonome et qu'aucune assistance de la part de l'organisation n'est offerte ou autorisée. Aucun service de l'ordre (police, gendarme ou autre) ou de secours (pompiers, médecin, infirmier ou autre) n'est mis en place tout au long du parcours pour assurer votre sécurité ou votre assistance en cas d'accident. Vous êtes livrés à vous-même ce qui veut dire qu'il peut y avoir des conséquences négatives pour le Cycliste qui résultent de ses propres décisions. Ces conséquences imprévues peuvent compromettre sa santé et amener même à sa mort.

Le Cycliste doit être complètement conscient des risques à court-terme et éventuellement à long-terme pour sa santé résultant de sa participation.

Le Cycliste doit être conscient que l'hôpital ou le centre médical le plus proche peut se trouver à plusieurs heures de la localisation où il se trouve au moment où il/elle peut subir une blessure.

Le Cycliste doit être conscient, que dans le cas d'un accident qui nécessiterait des soins spécialisés, il est possible qu'un centre médical adapté ne soit pas disponible dans la zone immédiate et qu'une évacuation médicale pourrait être nécessaire. Il appartient au Cycliste de se garantir pour couvrir des risques de mort, dommages corporelles et d'accès aux soins. Une attestation de la souscription d'une telle(s) police(s) d'assurance doit être présentée à l'organisateur avant le départ.

Le Cycliste reconnaît et assume le risque associé à sa participation à la Baroudeuse UNPAVED RACE 2020. Il/elle déclare avoir lu, compris, remplis et signé la DECHARGE DE RESPONSABILITE qui évoque la reconnaissance de risque encouru.

Le Cycliste reconnaît et assume pour lui-même que la sécurité de tous les participants et de l'équipe organisatrice de la Baroudeuse UNPAVED RACE 2020 est primordiale. De plus, il/elle reconnaît que premièrement cette épreuve est une aventure humaine et deuxièmement un brevet.

En reconnaissance des éléments de sécurité de cette épreuve et faisant partie intégrale des obligations de sécurité impliquant chaque cycliste, il sera fourni à chaque cycliste un boîtier GPS qui permet un suivi GPS par satellite, cette reconnaissance sera assurée par une société spécialisée.



CERTIFICAT MEDICAL SPECIFIQUE DE PARTICIPATION

Je soussigné Docteur certifie que l'état de santé de :

M. / Mme / Mlle (nom + prénom)

ne présente aucune contre indication à la pratique de l'ultra cyclisme en autonomie totale, en particulier sur l'épreuve de La Baroudeuse Bikepacking Race qui aura lieu le 15/08/20 au 30/08/20.

Fait à : Le :

Signature et cachet du médecin :